



« Des travaux vont être réalisés près de chez vous. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour la bonne exécution de ce chantier malgré les désagréments inhérents à ce type d'opération et vous en remercie par avance. »

Rue barrée (sauf riverains)

Où ?

rue de l'Avenir

Quand ?

Du 6 au 10 novembre 2023

Maître d'ouvrage :

BORDEAUX MÉTROPOLE

Des travaux de mise en conformité du plateau surélevé situé au carrefour de l'avenue Raymond Manaud et de la rue de l'Avenir vont avoir lieu. Cette intervention nécessite **une interdiction temporaire de circulation et de stationnement du lundi 6 au vendredi 10 novembre 2023**. Un accès aux riverains sera préservé pendant toute la durée des travaux.

Des déviations seront mises en place :

- > boulevard Jacques Chaban Delmas, rue André Messager, rue Louis Lagrange, avenue Jean Jaurès.
- > rue Raymond Manaud, rue André Messager, boulevard Jacques Chaban Delmas.
- > rue du Canal, avenue du Lac, boulevard Jacques Chaban Delmas.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension.

+ d'informations au 05 56 16 80 90

Situation :



Bruges